

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2829>



Conseil Départemental du 27 novembre 2008

Réforme Darcos : précipitation et confusion !

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Fonctionnement du SNES de Saône-et-Loire (S2) -



Publication date: jeudi 27 novembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Après avoir proposé un « lycée à la carte » (mai 2008) où l'élève choisissait librement son parcours au lycée,

Après avoir proposé le « lycée modulaire » (juillet 2008) où, cette fois-ci, l'élève construisait son parcours en choisissant une succession de modules de 3h dans toutes les matières pour se déterminer en seconde et se spécialiser dans le cycle terminal,

Après avoir annoncé (septembre 2008) une classe de seconde avec 27 heures d'enseignement par élève sans sciences expérimentales,

Xavier Darcos a présenté le 21 octobre dernier un point étape de la réforme du lycée :



Projet de SECONDE applicable à la rentrée 2009

L'année est partagée en deux semestres, séparés par une semaine de bilan et d'orientation.

Chaque élève a un emploi du temps hebdomadaire de 30 heures ainsi réparties.

- 21 heures d'enseignements généraux (tronc commun)

Français	4 h (4,5 h) [1]
Mathématiques	3,5 h/4 h (4 h)
Histoire-géographie et éducation civique	3 h/3,5 h (4 h)
Sciences expérimentales	3 h (5,5 h)
Langues vivantes 1 et 2	5 h (5,5 h)
E.P.S	2 h (2 h)

- 6 heures d'enseignements d'exploration et d'accompagnement proposés sous forme de 2 modules par semestre

À choisir dans 17 modules proposés, répartis en 4 familles :

Réforme Darcos : précipitation et confusion !

- **Humanités** : littérature française – langues et cultures de l'Antiquité – langues vivantes étrangères ou régionales – arts et histoire des arts

- **Sciences** : mathématiques – physique-chimie – S.V.T – informatique et société numérique

- **Sciences de la société** : S.E.S, initiation aux sciences de gestion, histoire et géographie

- **Technologies** : initiation aux sciences de l'ingénieur et de la production – initiation aux sciences médico-sociales – techniques de laboratoire – design – initiation aux technologies de l'hôtellerie et de la restauration – activités physiques et sportives

Pour le choix des 4 modules d'exploration et d'accompagnement dans l'année, trois possibilités sont encore envisagées : l'élève les choisit dans deux familles, dans trois familles ou dans quatre familles différentes.

De plus, il ne peut pas choisir dans l'année plus d'un module correspondant à une discipline d'enseignement général du Tronc Commun, à l'exception des sciences expérimentales et de l'EPS.

- 3 heures d'accompagnement individualisé

Centrées sur 4 objectifs en fonction des besoins de l'élève

Remise à niveau – Aide à l'orientation – Travaux interdisciplinaires – Travail d'expertise

Les conseils de classe se réunissent quatre fois dans l'année : au milieu et à la fin de chaque semestre.



Malgré les nombreux rebondissements qui ont marqué les discussions et les annonces autour de cette réforme - le dernier en date étant l'annonce par le Ministère d'une réflexion sur l'introduction de l'économie dans le « tronc commun » - les groupes d'experts travaillant sur les programmes doivent remettre leur copie le 15 décembre !

Pour le cycle première-terminale, le ministre s'est contenté d'annoncer :

– une organisation en modules au cœur de ce cycle ;

– des dominantes clairement identifiées ;

– le maintien de la voie technologique.





Fédération Syndicale Unitaire

[1] les horaires entre parenthèses sont ceux de l'actuelle Seconde